

Data Docks

1 : L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé :

- 1.1 Capacité de l'OF à produire un programme détaillé pour l'ensemble de son offre ou pour son programme sur mesure, et de l'exprimer en capacités ou compétences professionnelles visées. Quelles sont les rubriques de votre programme de formation ? **

Nos programmes de formation sont établis en conformité à l'article L 6353-1 du Code du travail, en précisant clairement les objectifs à atteindre en fonction des pré-requis décrits et du public visé, les compétences que le stagiaire devra acquérir, la description des moyens pédagogiques que nous utiliserons et qui seront mis en œuvre pour leur réalisation, ainsi que les techniques d'encadrement qui l'accompagnent. De même qu'en application de l'article L. 6353-8 et L 6353-3 du Code du travail, nos programmes indiquent dans leur détail la durée du stage et son contenu. Vous trouverez dans la liste des preuves ci-jointes 3 programmes correspondants à trois de nos rubriques : Management et technique de développement – Communication en Web marketing - Compétences métiers (CHR)

[\(Manager son équipe.pdf- Web marketing.pdf- SOMMELLERIE.pdf\)](#)

- 1.2 Capacité de l'OF à informer sur modalités de personnalisation des parcours proposés, à prendre en compte les spécificités des individus, et à déterminer les pré-requis – information sur les modalités de prises en compte des acquis (VAE / VAP) Quels sont vos outils pour personnaliser vos formations et déterminer les pré-requis ? Comment votre public en est-il informé ? *

Dans l'offre de formation, que nous adressons aux stagiaires, les modalités sont en rapport direct avec l'activité de l'entreprise, soit dans une démarche d'acquisition technique (informatique, Haccp, création de site...) ou de qualification (langues, management, comptabilité générale...) Un questionnaire est présenté au stagiaire afin de définir le choix et les objectifs de la formation en conformité au décret qualité des articles L 6316-1, R 6316-1 et R 6316-5 du Code du travail. Inscrits sur un « catalogue de référence » mis à la disposition du public et permettant de faciliter l'appréciation de la qualité des formations dispensées, de la professionnalisation des prestataires et des consommateurs selon Les critères du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue qui fixe les critères d'appréciation pour dispenser des actions de qualité.

[\(Questionnaire CHR LCDS \(1\).pdf- Questionnaire Webmarketing LCDS \(1\).pdf- suivi-évaluation des compétences acquises du stagiaire par le formateur.pdf\)](#)

- 1.3 Capacité de l'OF à décrire et attester de l'adaptation des modalités pédagogiques aux objectifs de la formation. Quelles modalités pédagogiques utilisez-vous pour adapter la formation ?

Chaque formateur contractualisé est dans l'obligation de transmettre ses divers pôles de compétence de manière détaillée (programmes-quizz-QCM...) et justifiés (CV-expériences ...) afin d'adapter la compétence pédagogique de la demande spécifique au besoin du stagiaire. Nous demandons pour valider l'exactitude de l'intervention que le formateur contacte l'entreprise et plus particulièrement le stagiaire afin de vérifier le besoin et que ce soit en adéquation à l'action qu'il devra mener. Ainsi il peut y avoir plusieurs formateurs aux mêmes compétences mais dont certains plus universitaires seront mieux adaptés aux PME voir aux grosses entreprises; et d'autres plus issus de l'entreprise auront une pédagogie mieux adaptée aux TPE. La différence de niveau, de connaissance et d'expérience des stagiaires répondent également à ces critères. (exemple en langues, en informatique ou en management ...)

[\(Informatique.pdf- Management.pdf\)](#)

1.4 Capacité de l'OF à décrire les procédures de positionnement à l'entrée et d'évaluation à la sortie. Comment effectuez-vous le positionnement à l'entrée en formation et l'évaluation à la sortie ? **

Chaque aspirant à la formation est mis en situation d'évaluation de son niveau avant le début de la formation par un processus d'auto-évaluation, en fonction de son parcours professionnel, de ses expériences et de ses compétences pré-acquises. Ceci permet un positionnement avant l'entrée en formation et permet aux candidats d'être acteurs de l'élaboration de leur parcours, ainsi le positionnement avant l'entrée en formation est donc un préalable systématique à la conception d'un parcours de formation personnalisé. Puis il sera mis en place une procédure d'évaluation de la formation mise en œuvre au terme de chaque stage. Cette évaluation repose sur un formulaire listant les compétences à acquérir et acquises..

[\(Questionnaire d'entrée Sommellerie.pdf-Evaluation de fin de stage Sommellerie.pdf\)](#)

2 : L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics :

2.1 Capacité de l'OF à décrire les modalités d'accueil et d'accompagnement. Comment accueillez-vous et accompagnez-vous vos stagiaires ?

Les modalités d'accueil et d'accompagnement varient en fonction de la formation. Pour les formations en centre nous bénéficions d'une structure adaptée à toutes les formations que nous proposons, néanmoins nous pouvons aussi adapter une structure sur mesure et selon le secteur géographique. Nous prendrons comme exemple l'organisation que nous avons mis en place pour la Mallette du dirigeant.

[\(LCDSorganisation spécifique MDD.pdf\)](#)

2.2 Capacité de l'OF à décrire la conformité et l'adaptation de ses locaux. Comment répondez-vous aux obligations réglementaires d'accueil du public que vous formez ?

Les Compagnons du Savoir peuvent disposer à la demande, de salles de réunion, réunissant les normes de sécurité, d'équipement et d'accueil aux publics en situation de handicap, au sein du Centre d'Affaires Garosud, 48 Rue Claude Balbastre à Montpellier. Ces salles, spécialement conçues pour des séminaires, des réunions de tout type, sont idéales lorsque nos formations se font en centre. Nous louons bien sûr ces locaux.

(http://www.garosud.com/centre_affaires_montpellier.html)

2.3 Capacité de l'OF à décrire son propre processus d'évaluation continue. Comment mettez-vous en œuvre une démarche d'amélioration continue dans votre organisme ?

Afin de satisfaire au mieux l'entreprise et les stagiaires qui bénéficieront de nos formations et dans un souci de pérennisation de notre relation, nous favorisons le contact humain et direct avec l'entreprise. La reconduction des contrats de formation est le résultat de ce suivi et qui est notre principale satisfaction. En dehors des visites nous continuons d'informer l'entreprise tout au long de l'année de ses droits et des programmes susceptibles de l'intéresser ou de répondre à ses attentes. Ceci se fait aussi par un mailing personnalisé.

2.4 Capacité de l'OF à décrire les modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires adaptées aux différents formats pédagogiques. Quelles sont vos modalités de contrôle de l'assiduité des stagiaires ? *

Nos stagiaires sont astreints à un émargement systématique lors de leurs sessions, matin comme après-midi. La feuille d'émargement précise l'intitulé de la formation, le lieu, la durée, les dates, le nombre d'heures effectuées, et elle est validée et cosignée par le formateur.

([Feuille de présence Data.pdf](#))

2.5 Capacité de l'OF à décrire l'évaluation continue des acquis du stagiaire. Comment évaluez-vous la progression des acquis de vos stagiaires tout au long de la formation ? ***

Afin d'évaluer le stagiaire tout au long de sa formation, et de rendre compte des progrès et des acquis effectués, divers indicateurs et feed-back sont mis en place. Afin de contrôler la bonne acquisition des connaissances et en fonction du programme choisi, le stagiaire sera soumis à des simulations avec débriefing, des exercices progressifs, des études de cas ou encore des tests. Au terme de la formation le stagiaire sera évalué par le formateur et par nous-mêmes à l'aide d'un formulaire servant à mesurer les progrès effectués comme Certification Qualité. Veuillez trouver comme exemple en pièces jointes le questionnaire Afnor d'évaluation pour le titre de Maître-restaurateur qui est transmis à la préfecture pour validation. . .

([Process d'évaluation.pdf-Evaluation pour le titre de Maître Restaurateur.pdf](#))

3 : L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement à l'offre de formation :

3.1 Capacité de l'OF à décrire les moyens et supports mis à disposition des stagiaires.

Les formateurs en fonction des objectifs peuvent mettre à disposition du stagiaire des référentiels, des supports de cours ou des brochures complémentaires à l'issue de la formation. Des ordinateurs peuvent aussi être mis à disposition ou tout autre matériel nécessaire au bon déroulement de la formation. Pour les formations spécifiques aux CHR comme par exemple la cuisine sous vide ou à basse température le matériel sera aussi mis à disposition pour la formation.

[\(Evaluation des risques LCDS.pdf\)](#)

3.2 Capacité de l'OF à décrire ses moyens d'encadrement pédagogiques et techniques. Quels sont les moyens humains mobilisés pour la formation (équipe pédagogique et technique) ? *

Notre équipe se compose de trois personnes : une responsable du service commercial et du développement, une responsable du service administratif et logistique et une responsable du service pédagogique et qualitatif. Puis nous disposons d'une vingtaine de formateurs agréés qui interviendront en fonction de leur domaine de compétence. L'équipe dirigeante ou les formateurs doivent respecter et suivre les obligations liées au règlement intérieur, à la charte de l'entreprise et à l'organigramme de fonctionnement; tous les Process mis en place doivent être respectés.

[\(Règlement intérieur LCDS.pdf-Charte LCDS.pdf-Organigramme de fonctionnement.pdf\)](#)

4 : La qualification professionnelle et la formation continue du personnel en charge des formations :

4.1 Capacité de l'OF à produire et mettre à jour une base des expériences et qualifications des formateurs. Avez-vous les CV/références/compétences actualisés de vos formateurs ?

Afin d'évaluer au plus juste les formateurs et après étude du CV et du pôle de compétence s'ensuit un entretien. Si l'entretien est positif le formateur sera à l'essai sur trois formations proposées et sera particulièrement contrôlé sur la qualité de ses prestations. Puis les processus attesteront la continuité dans la régularité des interventions.

[\(Arnaud-MAES-CV.pdf\)](#)

4.2 Capacité de l'OF à attester des actions de formation continue du corps de formateurs ou du formateur indépendant. Comment maintenez-vous les compétences de vos formateurs ? y compris celles de vos prestataires / sous-traitants formateurs ? **

Pour que nos formateurs puissent transmettre leur connaissance auprès d'un ou plusieurs stagiaires ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification professionnel (CQP), soit être inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou être certifiés auprès de l'AFPA. Tous nos formateurs bénéficiant d'un titre pour la formation, sont indépendants et inscrits auprès de la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Outre leur qualité de pédagogue, leur aptitude à enseigner, leur écoute et leur adaptation à l'entreprise, nos formateurs sont tenus d'actualiser leurs compétences techniques, réglementaires et pédagogique en se tenant régulièrement informés et mettant à jour leur certification professionnelle par des stages, des séminaires ou en participant à des colloques. Nous tenons à leur disposition des liens et des revues professionnelles.

(Réabonnement Inffo formation.pdf-Titre Professionnel Mme Chiesa.pdf-Formation de perfectionnement du formateur Jérôme Dumoux.pdf)

5 : Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus :

5.1 Propension/capacité de l'OF à communiquer sur son offre de formation. Comment diffusez-vous votre offre de formation ?

Notre organisme est visible sur le Web. Nous y avons un site exhaustif détaillant la philosophie des Compagnons du savoir, couvrant toutes les offres de formations réunies dans un catalogue, ainsi que les spécificités de la Mallette du Dirigeant.

(<https://www.lescompagnonsdusavoir.com/>)

5.2 Capacité de l'OF à produire des indicateurs de performance. Quels sont vos indicateurs de performance (taux d'insertion, de présentation et de réussite aux examens ...) ?

Sur notre site, dans notre onglet Actions/Références, nous présentons des actions concrètes de compétences validées, en l'occurrence dans la création d'un site Web. Nous fidélisons nos stagiaires, en leur offrant des thèmes de formations adaptés à leur domaine d'activité et leur permettant de se perfectionner au fil des années (initiation, perfectionnement, approfondissement). La fidélité de nos stagiaires est un label de qualité à nos yeux.

(<https://www.lescompagnonsdusavoir.com/actions-references/>)

5.3 Capacité de l'OF à contractualiser avec les financeurs. Avez-vous signé des contrats de partenariat avec des financeurs ?

Nous ne sommes pas actuellement dans la possibilité de contractualiser avec des financeurs

Je ne suis pas concerné par cet indicateur

5.4 Capacité de l'OF à décrire son/ses périmètre(s) de marché. Quel est votre périmètre d'activité (ventilation et évolution du chiffre d'affaires, types de formation, de clients...) ?

Notre offre se porte majoritairement vers des entreprises du secteur privé, généralement TPE et PME (principalement des structures de - de 11 salariés) opérant dans le secteur des Services (nombreux en Restauration et Hôtellerie), commerce et négoce. Notre marché s'exerce sur plusieurs départements : le Gard (20%) l'Hérault (40 %) les bouches du Rhône (20 %) le Vaucluse (10 %) l'Aude (5 %) et 5 % ponctuellement sur d'autres départements

(AC 2 suds.pdf-AC Encierro.pdf-AC ROBERTS SANDWICHES.pdf)

6 : La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires :

- 6.1 Capacité de l'OF à produire des évaluations systématiques et formalisées des actions de formation auprès des stagiaires. Comment formalisez-vous l'évaluation de la formation auprès de vos stagiaires ?

Dès la formation terminée nous envoyons au stagiaire (si cela n'a pas été déjà déposé) une fiche d'évaluation qu'il devra nous envoyer soit par courrier soit par mail puis entre un et deux après nous demandons suivant le même processus une deuxième évaluation en fonction ce dont il aura pu mettre en pratique dans son travail.

([Evaluation à chaud.pdf](#)-[Evaluation à froid.pdf](#))

- 6.2 Capacité de l'OF à décrire les modalités de recueil de l'impact des actions auprès des prescripteurs de l'action. Comment formalisez-vous l'évaluation de vos formations auprès des prescripteurs (entreprises, Pôle Emploi, Régions...) ? *

Dans un souci de clarté, nous laissons aussi la possibilité aux stagiaires ou aux entreprises de se manifester directement par le site, de même que nous veillons à respecter tous les process qu'un prescripteur aura demandés dans un appel d'offre. Des enquêtes de fin de stage sont envoyées aux entreprises : les données ainsi recueillies permettent d'analyser l'impact et l'efficacité des formations.

([Questionnaire à froid destiné au stagiaire.pdf](#)-[Questionnaire fin de formation destiné à l'entreprise.pdf](#))

- 6.3 Capacité de l'OF à partager les résultats des évaluations avec les parties prenantes (formateurs, stagiaires, financeurs, prescripteurs) dans un processus d'amélioration continue. Comment exploitez-vous les résultats de ces évaluations avec les parties prenantes ? *

Dans un souci d'amélioration et conformément à notre règlement intérieur et notre charte nous sommes tenus de partager les évaluations afin de développer et de mieux adapter le besoins de stagiaires. Ainsi nous avons mis en place un nouveau module tel que « apprendre la cuisine végétarienne » que ne faisait pas jusqu'à présent pour les CHR parti des catalogues de formation. Nous avons mis aussi en place un indicateur de performances des formateurs et des formations sous forma de questionnaire

([Contrat Eloise MEHARD.pdf](#)- [Apprendre la cuisine vegan.pdf](#)- [Indicateur performance LCDS.pdf](#))